



JUSTIFICATIFS POUR UN RENOUELEMENT SUITE A UNE PERTE OU UN VOL DE PASSEPORT POUR UN MINEUR

TOUS LES JUSTIFICATIFS DOIVENT ÊTRE PRESENTES EN **ORIGINAL** ET EN **PHOTOCOPIE**

<b>PERTE</b>			<b>VOL</b>		
<b>Le passeport perdu était biométrique</b>	<b>Le passeport perdu était plus ancien ET l'enfant a une carte d'identité valide OU l'enfant a une carte d'identité périmée depuis moins de 5 ans</b>	<b>Le passeport perdu était plus ancien ET l'enfant a une carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans OU l'enfant n'a pas de carte d'identité</b>	<b>Le passeport volé était biométrique</b>	<b>Le passeport volé était plus ancien ET l'enfant a une carte d'identité valide OU l'enfant a une carte d'identité périmée depuis moins de 5 ans</b>	<b>Le passeport volé était un ancien modèle ET L'enfant a une carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans OU l'enfant n'a pas de carte d'identité</b>
<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal: montant variable selon l'âge <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui fait la demande <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02	<input type="checkbox"/> Carte d'identité de l'enfant <input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins <input type="checkbox"/> Timbre fiscal: montant variable selon l'âge <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui fait la demande <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal : montant variable selon l'âge <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui fait la demande <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02 <input type="checkbox"/> Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de <b>moins de 3 mois</b> . <input type="checkbox"/> Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)	<input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal: montant variable selon l'âge <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui fait la demande <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Déclaration de vol	<input type="checkbox"/> Carte d'identité de l'enfant <input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal: montant variable selon l'âge <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui fait la demande <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Déclaration de vol	<input type="checkbox"/> Déclaration de vol <input type="checkbox"/> Photo d'identité de moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Timbre fiscal: montant variable selon l'âge <input type="checkbox"/> Justificatif du domicile <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui fait la demande <input type="checkbox"/> Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible au guichet) <input type="checkbox"/> Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de <b>moins de 3 mois</b> . <input type="checkbox"/> Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

**Photographie d'identité conforme** : 35\*45 mm, fond uni et clair, tête nue (sans casquette, chapeau ...), visage dégagé, sans expression, bouche fermée, sans lunettes, de moins de 6 mois.  
(Photographe ou photomaton)

Non découpée, sans défaut, sans tache, sans trace ni pliure, ni inscription au dos.

**Justificatifs de domicile** datant de moins d'un an avec l'adresse du lieu de consommation avec nom, prénom et adresse complète (par exemple : avis d'imposition, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, attestation d'assurance habitation). Si vous êtes hébergé par un tiers, fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur et l'original et la copie de sa pièce d'identité.

**Cas de garde alternée** : Vous devez produire :

- la preuve de la résidence alternée (convention conclue entre les parents ou décision du juge),
- et 2 **justificatifs de domicile** (un pour chaque parent).

**Information sur le nom d'usage** (double nom):

Le choix d'un « *nom d'usage* » doit être fait avec l'accord des parents. Si les parents sont séparés et en désaccord, le parent qui veut ajouter son nom au nom de naissance de l'enfant doit saisir le juge aux affaires familiales. Pour faire figurer un *nom d'usage* après le *nom de famille* sur la carte d'identité ou le passport, vous devez :

- renseigner la rubrique *deuxième nom* du formulaire de demande de carte d'identité,
- fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) faisant apparaître le nom des 2 parents,
- fournir une autorisation de l'autre parent (celui qui ne fait pas la démarche) accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité.